

Le Sport au Gymnase de Renens



GyRe

Gymnase de Renens

Présentation des enseignant.e.s



Anthony Maistrello



Gaëlle Gür



Joël Brüsweiler



Joséphine Rapit



Robin Pellet



Renato Di Stefano



Jonathan Brasey



Alexandre Piattini

Présentation des enseignant.e.s

- anthony.maistrello@eduvaud.ch
- josephine.rapit@eduvaud.ch
- gaelle.gur@eduvaud.ch
- joel.bruschweiler@eduvaud.ch
- robin.pellet@eduvaud.ch
- renato.distefano@eduvaud.ch
- jonathan.bracey@eduvaud.ch
- alexandre.piattini@eduvaud.ch

Présentation des lieux

- Salles de sport
- Vestiaires
- Salle de fitness
- Terrains du Censuy
- Piscine de Renens

Les terrains extérieurs du Censuy



Vestiaires et valeurs

NE LAISSEZ AUCUN OBJET DE VALEUR DANS LES VESTAIRES !

- Les valeurs sont à déposer dans votre casier personnel prioritairement ou dans le bac bleu le cas échéant.
- Un smartphone ou tout autre appareil électronique durant le cours est un motif de mise à la porte.
- **Pour toute demande particulière concernant les vestiaires, veuillez vous adresser à Mme Gür :**
→ gaelle.gur@eduvaud.ch
- Le Gymnase et les enseignant.e.s de sport **déclinent toute responsabilité en cas de vol.**

Début du cours

- Les étudiant.e.s sont **changé.e.s** et en salle de sport **au début de l'appel**.
- L'étudiant.e est **en retard à la fin de l'appel**.
- L'étudiant.e en retard vient sans faute **s'annoncer** auprès de son enseignant.e.
- Un.e étudiant.e arrive avec **plus de 20 minutes de retard**, il/elle est considéré.e comme **absent.e** pour la période.

Absence d'un.e maître.sse

- Les étudiant.e.s sont, dans la mesure du possible, informé.e.s par **mail** s'ils/si elles ont congé.
- Des informations sont retranscrites sur les **écrans** du Gymnase.
- Certaines informations figurent sur le **tableau blanc** à côté du bureau des maîtres de sport.

Règles de comportement

- **Politesse et respect** envers tout le monde.
- Les discriminations de tous types seront sanctionnées.
- Le sport au Gymnase n'est pas comme le sport dans un club.
- Le cours a un début et une fin → **Bonjour et Aurevoir !**
- Le sport est l'affaire de tous/toutes !

Affaires de sport

- Les étudiant.e.s portent une tenue **adéquate** et **décente** permettant une totale **liberté de mouvement** et **d'éviter les blessures**.
- **Rappel: chaussures de salles exigées.**
- Tant l'étudiant.e que l'enseignant.e ne devraient pas se sentir mal à l'aise à cause d'une tenue.
- Si le sport a lieu en extérieur, des affaires d'extérieur sont requises.
- Pour toute l'année scolaire, dès le **2^{ème} oubli d'affaires de sport**, l'étudiant.e est mis.e à la **porte** et devra impérativement se **présenter à la fin du cours**.

Santé

- Si votre état ne vous permet pas de faire du sport et que vous détenez un **certificat médical**, il faut le déposer au **secrétariat** et vous êtes dispensé.e.s de cours pour la période indiquée sur le certificat.
- **Si vous vous présentez au cours de sport, vous devez y participer.**
- Si vous êtes sujet à un **problème de santé** qui nécessite une prise en charge spéciale, veuillez en **informer l'infirmière scolaire et tous vos enseignant.e.s de sport.**
- Pour toute autre situation/demande individuelle spécifique, veuillez informer votre enseignant.e de référence.

Santé

En cas de besoin:

- **Médiateur** au sein de la file de sport:
 - Anthony Maistrello
 - anthony.maistrello@eduvaud.ch



Demandes de dispense pour sportifs/ sportives d'élite

- Les demandes annuelles de dispenses de sport (document officiel disponible au secrétariat ou au local des enseignant.e.s de sport) sont adressées à M. Brüscheweiler ou M. Pellet au plus tard le **vendredi 12 septembre 2025** (dernier délai !)
- **Tant que la demande n'a pas été acceptée, les élèves sont tenus de participer aux cours de sport.**
 - joel.bruschweiler@eduvaud.ch
 - robin.pellet@eduvaud.ch

Calendrier des CHESS

- | | | |
|-------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| • Football | Mardi 16 septembre 2025 | Stade de la Tuilière |
| • Basket filles | Mercredi 12 novembre 2025 | Gymnase de Beaulieu |
| • Basket garçons | Mercredi 26 novembre 2025 | Gymnase de Beaulieu |
| • Volley 3-3 | Samedi 13 décembre 2025 | Gymnase de Nyon |
| • Unihockey | Mardi 13 janvier 2026 | Gymnase Auguste Piccard |
| • Volley 6-6 | Mercredi 28 janvier 2026 | Gymnase d'Yverdon |
| • Badminton | Jeudi 19 mars 2026 | Gymnase de Burier |
| • Baseball | Jeudi 07 mai 2026 | Centre sportif de Censuy
(Renens) |

(CHESS = CHAMPIONNATS DES ECOLES SECONDAIRES SUPERIEURES)

Sports facultatifs

- Durant les pauses de midi le mardi et le jeudi de 12h00 à 13h00 (horaire précis à définir)
- Inscriptions obligatoires !
- Une séance d'information aura lieu courant septembre.

Activités hors-murs

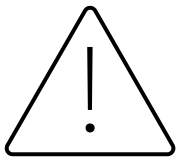
- Journée à la neige (1ères, février 2026)
- Camp polysportif lors de la semaine spéciale (1ères, avril 2026)
- Camp de surf facultatif en fin d'année (2èmes, juin 2026)
- *(Camp de voile facultatif en fin d'année (1ères et 2èmes, juin 2026))*

Camp de Voile

- **Quoi ?** 1 semaine sur un voilier (apprendre à naviguer, vivre ensemble en dormant et en cuisinant à bord du bateau), activités à terre (baignades, randonnées sur les îles).
- **Qui ?** Priorité aux élèves de 2^{ème} année, mais s'il y a de la place → 1^{ère} année.
- **Quand ?** Après la dernière semaine de cours : 6-13 juin 2025.
- **Où ?** Îles d'Hyères, sud de la France.
- **Combien ?** 4 bateaux avec 8 élèves (par cabine de 2 pers.), 32 élèves.
- **CHF ?** CHF 650.- pour 7 nuits tout compris
- **Besoin d'information ?** Écrire à julien.kaech@eduvaud.ch
- **Inscription ?** via le lien email que vous allez recevoir par M. Kaech.

Camp de Surf

- **Quoi ?** Apprentissage du surf
- **Qui ?** Elèves de 2èmes années uniquement
- **Quand ?** Après la dernière semaine de cours : dimanche 7 - vendredi 12 juin 2026
- **Où ?** Montalivet, sud-ouest de la France
- **Combien ?** 44 élèves maximum
- **CHF ?** CHF 370.- tout compris
- **Besoin d'information ?** Écrire à josephine.rapit@eduvaud.ch
- **Inscription ?** courant de l'année (via un lien email que vous recevrez)



Impossibilité de prendre part aux deux camps, il faut choisir !

Camp de surf



Camp de surf



Programme sportif

- **1ères années** (3 périodes de sport : 2 + 1)
- Période double :
 - Début d'année par classe (3 semaines)
 - Ensuite par options et mélange des classes
 - 3 sports à choix par thème sur inscription (lors de la 4^{ème} semaine)
 - 3-4 semaines par sport
- Période simple :
 - Par classe
 - Choix des sports en collaboration avec l'enseignant.e attitré

Programme sportif

- **2èmes années** (2 périodes de sport)
- Période double :
 - Début d'année par classe (3 semaines)
 - Mélange des classes
 - 3 sports à choix par thème sur inscription (lors de la 4^{ème} semaine)
- 3-4 semaines par sport

Programme sportif

- **3èmes années** (3 périodes de sport : 2 + 1)
- Période double :
 - Début d'année par classe (3 semaines)
 - Ensuite par options et mélange des classes
 - 3 sports à choix sur inscription (lors de la 4^{ème} semaine)
 - 3-4 semaines par sport
- Période simple :
 - Par classe
 - Choix des sports en collaboration avec l'enseignant.e attitré

Autres informations

Musculation

- Ouverture de la salle de fitness dès le mardi **2 septembre 2025 (semaine 3)** lors des pauses du mardi et du jeudi (12h00-13h45).
- **Attention: pour être autorisé.e à fréquenter la salle de musculation, il sera obligatoire :**
 - ❖ **D'effectuer l'initiation faite durant les cours de sport dès la rentrée (même pour celles et ceux qui l'auraient déjà effectuée, sans exception).**
 - ❖ **De retourner dans les délais impartis le document « règles d'utilisation de la salle de musculation » dûment signée pour pouvoir obtenir une vignette vous permettant l'utilisation de celle-ci.**
 - ❖ **Lors de chaque séance, de déposer (sur le présentoir à l'entrée) sa carte d'étudiant.e avec la vignette collée au verso de celle-ci.**
- Des séances « rattrapage de l'initiation » seront proposées, sous réserve de modification, durant les semaines 5 et 6 (les mardis 9 et 16 septembre : 12h00-12h30 et 12h30-13h00).
- Linge et affaires de sport obligatoires.
- Un comportement adéquat est exigé de même que le respect des règles relatives à la fréquentation de la salle ; les maître.sse.s de sport se réservent le droit d'exclure les personnes qui ne respectent pas les consignes transmises.
- En cas d'éventuelles questions, s'adresser à M. Renato Di Stefano (renato.distefano@eduvaud.ch).